

CONCLUSION
ET
PERSPECTIVES

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le territoire angkorien, empreinte et matrice culturelle.

À travers l'étude ethnographique des « petits pays » de la région d'Angkor, j'ai voulu montrer comment, de la structuration des maisons à celle des temples et de l'exploitation des terres agricoles à la formation de territoires, l'espace représenté et vécu pouvait être appréhendé en tant que creuset identitaire. Analysant les caractéristiques des constructions comme celles des aménagements territoriaux, ma recherche a d'abord mis en évidence que ces agencements de l'espace à différentes échelles, cadre fondamental de pratiques quotidiennes, était un vecteur essentiel de normes sociales et de valeurs culturelles.

L'observation de certaines modalités d'occupation des maisons et des temples m'a notamment permis d'établir que la manière d'organiser et de vivre ces espaces renvoyait à des représentations du monde inscrites depuis longtemps dans la culture khmère, monde parfait où les humains et les divinités ont chacun une place déterminée qu'il s'agit de respecter sous peine d'engendrer le chaos. Le modèle de l'île/montagne centrée et hiérarchisée verticalement se lit ainsi dans des constructions diverses : maison/temple/stupa/mont de sable ou de paddy qui abritent les hommes, les divinités, les ancêtres défunts. Ces constructions carrées pour les divinités ou rectangulaires pour les humains sont centrées sur un pilier cosmique (poteau, statue, pierre, arbre) qui relie entre eux les mondes des divinités souterraines aquatiques ou chtoniennes, les hommes et les divinités célestes. Dans chacun de ces mondes, les individus sont répartis spatialement selon les points cardinaux et la hauteur en fonction de leur statut social aîné/cadet ou féminin/masculin.

Au quotidien, ces prescriptions sont suivies dans les grandes lignes, mais c'est à l'occasion des rituels qu'elles se révèlent pleinement. Ceux-ci se déroulent dans et autour de structures qui recréent la matrice de ces mondes parfaits comme la maison-île où les hommes rejouent la légende de fondation du Cambodge ou bien comme le temple-

montagne qui recrée le Mont Meru, demeure des divinités célestes où l'on aspire à se rendre après la mort. Lors de ces rituels, le respect des positions relatives des humains et des divinités, la récitation des prières ainsi que la qualité des offrandes faites permettent à chacun de redéfinir et de réaffirmer sa place parmi les autres et de se situer en harmonie avec l'ordre du monde.

Elargissant la recherche au-delà de la maison/temple par l'exploration du territoire environnant, tant habité que cultivé, d'autres résultats sont apparus.

De l'examen du terme *phum* est ressortie une distinction entre deux espaces différenciés que nous avons traduits par « hameau familial » et « village ». L'étude du hameau familial composé de la maison des parents, entourée de celles de quelques enfants, a montré que s'y manifestait généralement une certaine cohésion sociale. En revanche, au-delà de la maison et dans une certaine mesure du hameau familial, il est apparu que les liens sociaux se délitent rapidement : au niveau du *phum* « village », qui peut correspondre au terme anglo-saxon « community » très utilisé dans les programmes de développement, la cohésion sociale devient très faible. Les termes d'adresse, employés à ce niveau, à l'endroit de relations extérieures, nécessaires au bien-être et à la protection de la famille nucléaire, peuvent donner l'illusion de la parenté. Mais ces relations s'avèrent fictives et éphémères. Elles sont instables, rapides à se défaire, et se recréent facilement avec d'autres familles ou d'autres personnes. De ce constat, il ressort que la maisonnée, seul noyau familial stable, est bien le modèle social de base au Cambodge.

Dépassant la maison, le hameau familial et la « community » illusoire, un autre espace social a été mis au jour, celui du *srok* qui réunit des familles qui ont localement en partage des histoires, des ancêtres et des divinités foncières. Après avoir écarté les divisions territoriales administratives actuelles vides de contenu sociologique comme la « commune » *khum*, le « district » *srok* et la « province » *khaet*, il est devenu évident que le *srok* – que je traduis par « petit pays », en le prenant dans son acception ancienne – méritait particulièrement de retenir l'attention. L'analyse de la composition de cet ensemble territorial et social en a dévoilé la richesse en termes de construction identitaire.

Il m'est en effet apparu que le *srok* regroupait un ensemble étendu de familles ayant soit des ancêtres communs, soit des ancêtres différents mais qui ont vécu, partagé et transmis

des histoires communes dans le cadre d'un même territoire. La cohésion sociale de ces familles aux origines très diverses est renforcée par le fait que toutes se placent sous la protection des mêmes esprits fonciers appelés *neakta*. Dans une lecture diachronique, le territoire du *srok* sert ici de support à la transmission des dires des ancêtres et participe ainsi à la création d'une identité commune. Une forme de « communauté », qui n'est pas fondée sur la parenté réelle, mais qui est créée sur la base d'une longue occupation d'un territoire où des ancêtres reconnus collectivement ont vécu apparaît donc bien exister à ce niveau. Plus qu'un territoire physique, il s'agit d'un espace social et culturel, un espace de référence, de reconnaissance et d'appartenance que l'on peut légitimement qualifier de « territoire identitaire ». L'identité commune, la sensation du « nous » trouve ici son expression comme le fait de partager des histoires communes qu'elles aient été vécues ou racontées sur un même territoire.

Par ailleurs, l'exploration du « paysage palimpseste » angkorien m'a fait comprendre comment les populations paysannes actuelles avaient su réemployer les vestiges à leur profit, en faisant le support de leur habitat, de leurs pratiques agricoles, de l'installation de leurs divinités ainsi que de la transmission d'histoires et de légendes. A l'ombre des grands temples en pierre, puisqu'il s'agit de rester à sa place de paysan, ces populations ont construit leurs maisons et leurs temples végétaux éphémères sur des trames anciennes dont les formes et les symboliques spatiales leur sont familières.

C'est en fait dans l'espace que se révèle et s'exprime pleinement la religion des Cambodgiens telle qu'elle est vécue aujourd'hui à la fois dans ses représentations en mondes étagés et centrés et dans la façon dont les divinités/ancêtres font corps avec des lieux qu'elles protègent et administrent. On reconnaît l'idée d'une force sacrée contenue dans le sol, les pierres et les arbres. Elle se manifeste à travers des figures de défunts légendaires ou réels qui sont organisés selon un modèle hiérarchique conçu comme une copie de l'administration territoriale humaine.

Si l'on voulait prolonger la recherche dans cette direction, il serait intéressant de pouvoir aussi établir une cartographie détaillée qui recueillerait la localisation, les noms (toponymes) et les formes (le parcellaire, la trame foncière) des lieux habités et cultivés (formes et évolution dans un passé récent), sans oublier les voies de communication (chemins, pistes charretières). Cette cartographie, qui leur servirait de cadre, pourrait aussi

aider à situer les histoires et les légendes locales qui, à travers tout l'espace angkorien, circulent de village en village.

Un patrimoine « vivant » sous contrainte

Cette façon riche et fluide de vivre le territoire est maintenant remise en cause par des politiques d'aménagement du territoire fondées sur des modèles occidentaux qui prennent peu en compte la relation particulière que les populations locales entretiennent avec ce site. Défini comme site archéologique à protéger dès 1925 et inscrit depuis 1992 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, Angkor est devenu un lieu de débats souvent antagonistes où il s'agit de résoudre la difficile équation entre la conservation des temples, la protection de l'environnement, l'essor du tourisme et le développement socio-économique des populations locales.

Angkor intéresse en effet une pluralité d'acteurs animés par des motivations relevant d'enjeux très différents. Certains y voient un site archéologique classé « patrimoine de l'humanité » qu'il convient de conserver ou de restaurer (fossilisation des anciens temples en les dissociant des villages et espaces agricoles actuels), d'autres considèrent Angkor comme un site touristique qu'il s'agit d'aménager pour accueillir un nombre de touristes en constante évolution (rupture avec la longue durée de l'aménagement traditionnel de l'espace), d'autres encore font la promotion du développement économique des populations locales, mais sans vraiment les associer aux processus de réflexion et de décisions.

Au premier abord, Angkor offre l'apparence d'un grand squelette de pierre enfoui dans la forêt dont la vie qui l'animait autrefois semble avoir disparu. Les vestiges de briques et de grès des temples construits pour abriter et honorer durablement les divinités, de même que les traces d'aménagements hydrauliques ou routiers, surgissent ou sont exhumés comme les seuls témoins du passé. De fait, si l'on ne s'en tient qu'aux traces matérielles, les habitations des hommes construites en matériaux végétaux n'ont pas, ou peu, laissé de traces visibles dans le paysage. Cependant, derrière ces éléments matériels grandioses, Angkor offre la particularité d'être habité aujourd'hui par des villageois dont on peut constater, si l'on s'en donne la peine, que les modes de vie sont restés étonnamment proches, par exemple, de ceux sculptés sur les bas-reliefs du temple du Bayon. Bien que ce

constat puisse s'appliquer à un espace khmer plus large, il n'en reste pas moins que la présence de ces populations sur le site archéologique d'Angkor y entretient de façon inconsciente un identifiable « esprit des lieux ».

Il faut pourtant bien remarquer que les populations actuelles d'Angkor qu'elles soient laïques ou religieuses, n'ont jamais réellement été prises en compte. Aujourd'hui, les implantations villageoises sont restreintes dans le périmètre du site, elles sont même interdites en certains endroits. D'une manière générale, le plan d'aménagement d'Angkor a fait des populations autochtones les grandes perdantes. La chose n'est pas nouvelle puisque, comme je l'ai montré plus haut, dès les années 1960 des villages avaient été déplacés, déjà au prétexte que leur présence était jugée nuisible pour les temples et la forêt. Mais, force est de constater que depuis les années 1990 leur situation ne s'est guère améliorée voire a empiré.

Dans l'esprit des aménageurs, l'image d'Angkor est restée comme enfermée dans la vision romantique du temps de la prétendue « découverte » par les explorateurs occidentaux au milieu du 19e siècle : des vestiges de temples encore recouverts par la jungle. Le thème du mystère, très attirant pour un public occidental et souvent mis en avant dans les dépliants des vendeurs de voyages, sous-entend que le fil avec le passé n'aurait pas été rompu. Cette perspective romantique et occidentale d'une cité perdue et amnésique fait qu'il est pour la plupart difficile d'admettre qu'Angkor soit aujourd'hui habité par des villageois et encore plus de reconnaître que ceux-ci aient pu transmettre, à leur manière et en les reformulant, des bribes de son héritage.

Une évolution dans la considération des populations locales est à noter avec l'émergence de nouveaux concepts comme celui de « patrimoine vivant » ou « patrimoine immatériel »¹⁰⁰¹ qui reconnaît que la notion de patrimoine dépasse largement le cadre du

¹⁰⁰¹ L'Unesco a tenté de définir le patrimoine immatériel dans deux textes:

Le « patrimoine oral et immatériel » a été défini par un groupe d'experts réuni à Turin en mars 2001 par l'Unesco, comme « les processus acquis par les peuples ainsi que les savoirs, les compétences et la créativité dont ils sont les héritiers et qu'ils développent, les produits qu'ils créent et les ressources, espaces et autres dimensions du cadre social et naturel nécessaires à leur durabilité ; ces processus inspirent aux communautés vivantes un sentiment de continuité par rapport aux générations qui les ont précédées et revêtent une importance cruciale pour l'identité culturelle ainsi que pour la sauvegarde de la diversité culturelle et de la créativité de l'humanité. » (Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité, Unesco, 18 mai 2001 51)

« On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction

matériel et inclut divers aspects du vivant. Suite à cela, la présence des populations locales sur le site a été reconnue ou pour être plus exacte, tolérée. Mais cette approche de la conservation qui accorde une place aux personnes qui vivent sur un site classé est encore difficile à définir et à mettre en œuvre. Dans la pratique, en dépit des intentions, le dialogue entre les décideurs et aménageurs extérieurs et les populations locales s'avère encore long à établir. Pour ces dernières, il en résulte pour le moment plus de contraintes que de bénéfices, et les tensions demeurent.

Pour retracer la genèse des tensions actuelles, rappelons qu'une période nouvelle s'est ouverte pour le site d'Angkor avec la création en 1995 par décret royal d'une autorité (A.P.S.A.R.A voir la note dans l'introduction) ayant pour mission de mettre en place une politique globale de gestion du site et d'y coordonner les actions des différents intervenants. Concernant le territoire, cinq zones de protection sous forme de rectangles emboîtés ont été définies, chacune assortie de règlements. Les plus astreignants pour les populations locales concernent la zone 1 (site monumental) et la zone 2 plus large (réserve archéologique protégée) qui couvrent une zone totale de 401 kilomètres carrés. Le «petit pays » de Sras Srang/Rohal se trouve en zone 1.

La création de ces zones protégées a entraîné une modification des dynamiques territoriales. Elles n'ont pas été sans conséquence pour les populations locales, puisque concrètement, cela a signifié que les villages existants devaient rester figés dans leur état actuel : interdiction de construire de nouvelles maisons, d'étendre les terres de culture, de vendre les terres à des personnes extérieures au village, de couper du bois de chauffe dans la forêt, de pêcher dans les bassins anciens ainsi que d'y amener les bœufs s'abreuver. Ces règlements alliés à une expansion démographique ont créé des contraintes économiques nouvelles.

Le problème de l'accès à de nouvelles terres d'habitat et de cultures se pose désormais pour les nouvelles générations dont le bas niveau d'éducation ne permet pas l'accès à de nouveaux secteurs d'activités. Aujourd'hui, dans les lieux habités, les îlots familiaux se touchent. Pour lutter contre l'expansion des voisins, des barrières s'érigent. Elles vont

de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. » (Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Unesco, 17 octobre 2003).

même jusqu'à bloquer des passages anciens. La fluidité des déplacements entre les maisons s'en ressent et des conflits naissent entre les familles voisines.

En plus d'être un lieu habité et cultivé, Angkor est également un lieu religieux. Nous avons vu que des cultes religieux s'y sont déroulés au fil des siècles même après l'abandon d'Angkor en tant que capitale royale. De nombreux vestiges de terrasses bouddhiques à l'intérieur d'Angkor Thom en témoignent. Dans les années 1980, plusieurs monastères ont été construits à côté ou sur des traces anciennes. Preuve que, si les divinités et les cultes ont pu changer ou évoluer, l'esprit religieux s'est maintenu¹⁰⁰².

Mais, depuis une dizaine d'années, cette dévotion spontanée des villageois est contrariée. Les constructions d'édifices religieux ainsi que les pratiques rituelles dans les temples et les monastères sont maintenant rigoureusement contrôlées, voire même interdites. Ainsi, la présence d'officiants religieux, qui étaient nombreux dans les années 1990 dans Angkor Vat et dans le Bayon, est fortement limitée. Les cérémonies religieuses privées qui étaient encore pratiquées dans les années 1990¹⁰⁰³ sont désormais interdites. Pourtant, alors que les villageois ont souvent été accusés de dégrader le site et les temples, on peut arguer au contraire que c'est la continuité des pratiques religieuses qui se sont déroulées dans Angkor Vat qui a protégé le temple d'une invasion totale par la végétation et a empêché sa destruction comme cela a été le cas pour les édifices totalement abandonnés. Actuellement, les gardiens des temples rémunérés par Apsara se chargent d'informer les touristes qu'ils sont en présence de pierres sacrées et qu'il convient de se couvrir les épaules et de se décoiffer avant de monter dans le sanctuaire central d'Angkor Wat. Cette sacralité artificielle, imposée sous la forme de panneaux et d'injonctions verbales à se vêtir, contraste fortement avec l'esprit religieux qui était entretenu par les villageois des alentours comme par les devins, maîtres de cérémonies ou médium qui officiaient librement dans les sanctuaires jusque dans les années 1990.

Toutefois, à l'ombre des grands temples en pierre, des pratiques religieuses bien vivantes, mais discrètes continuent d'avoir lieu dans les villages. Ainsi que je l'ai décrit dans cette

¹⁰⁰² Ainsi, chaque année, des milliers de bonzes et de nonnes bouddhistes se rassemblent pour méditer pendant 15 jours autour du temple du Bayon.

¹⁰⁰³ Au début des années 90, des cérémonies privées avaient lieu dans le sanctuaire central d'Angkor Vat. Il s'agissait souvent de familles cambodgiennes réfugiées dans des pays étrangers qui rendaient hommage à leurs morts pendant les années sombres.

étude, des temples végétaux en troncs de bananier sculptés et palmes de cocotiers sont construits le temps d'une cérémonie avant d'être abandonnés à leur propre cycle de dégradation. Certaines de leurs formes associées au Mont Meru rappellent celles des temples de la période angkoriennne. De même que les maisons, ils disparaîtront du paysage sans laisser de traces, ce qui ne veut pas dire qu'il y ait amnésie, au contraire. On peut ainsi penser de façon paradoxale que c'est leur caractère éphémère/périssable qui a aidé à leur transmission. En effet, au cours d'une vie, chaque personne observera ou participera à ces constructions successives assorties de rituels. La répétition des gestes lors des constructions et des pratiques rituelles contribue de façon essentielle à la transmission des formes, des techniques et des éléments symboliques. Cependant, de même que nous avons évoqué des modifications dans les textes au fil des copies et recopies sur les manuscrits en feuilles de latanier, nous pouvons supposer que cette transmission, génération après génération, si elle suit des schèmes anciens, ne s'est pas faite non plus sans certaines transformations.

D'après ce que j'ai pu observer pendant les vingt dernières années ainsi que sur la base des récits du temps des parents et grands-parents et de la cartographie, on peut ainsi relever le caractère mouvant de l'habitat. On peut lire dans le paysage comment la société se compose et se réajuste en permanence. Au fil des années, j'ai pu voir de nouvelles maisons se construire, d'autres être reconstruites, bouger ou disparaître. Parfois dispersées, parfois regroupées en archipel, ces maisons-îles végétales disparaissent du paysage puis sont reconstruites sur la base d'un modèle ancien. Pour continuer avec cette métaphore îlienne, le terme « aquatique » apparaît approprié pour qualifier les relations sociales tellement elles sont fluides, promptes à se lier comme à se dissoudre. Cependant, du fait du manque de données précises sur les temps plus anciens, ces évolutions et transformations sur un temps long restent difficiles à définir.

Pour l'observateur de la société khmère, les continuités n'en restent pas moins patentes : les temples en pierre apparaissent comme des formes grandioses et élaborées de ces temples végétaux ou bien les temples végétaux apparaissent comme des modèles réduits de ces temples en pierre. Le cycle de dégradation des temples en pierre qui abritent les divinités est assurément bien plus lent que celui des temples éphémères construits autour des hommes. Il est maintenant figé par les programmes de conservation et préservation. Il ne s'agit pas bien sûr de chercher à revendiquer une transmission en ligne droite sans

reformulations, rencontres et accrocs, mais de considérer que le concept de « patrimoine vivant » peut ici avoir un sens.

Les règlements contraignants de l'Apsara ne sont d'ailleurs pas les seuls à bouleverser les pratiques traditionnelles. L'accélération de l'histoire au Cambodge, de façon générale, y a sa part. Avec la brusque ouverture à l'économie de marché, l'accès facilité à la ville et le développement de l'information modifient les perceptions de l'espace et les rapports sociaux. Certaines notions décrites dans ce travail tendent à s'estomper. Les déplacements plus lointains en motocyclette ou l'ouverture au monde extérieur par le biais de la télévision et d'internet (smartphones), font que les relations sociales avec le voisinage proche se distendent. Les contours des « petit pays » se diluent. Les jeunes partent ailleurs tenter leur chance. De même, l'accès aux soins médicaux occidentaux en ville marginalise le recours à la protection des esprits locaux : les noms et les lieux des *neakta* se dissolvent dans le paysage.

Pour trouver des alternatives économiques aux contraintes occasionnées par la délimitation des zones de protection et l'immobilisation des lieux habités, certaines ONG (Organisations Non Gouvernementales) ont travaillé dans les villages, mais sans toujours apporter de solutions durables satisfaisantes. Leurs programmes fondés sur des modèles extérieurs ne cherchent pas réellement à s'appuyer sur des pratiques locales. S'ils reconnaissent un caractère « traditionnel » aux populations autochtones, certains programmes à but « culturel » présentent le risque d'une traduction dans les faits par une « folklorisation » des pratiques sociales et religieuses des populations locales pour satisfaire les touristes.

Si jusqu'alors, les habitants des villages du site d'Angkor ont été peu écoutés¹⁰⁰⁴ et ont peu profité de la manne financière apportée par l'industrie touristique, il est à souhaiter que des projets futurs les impliquent plus dans les prises de décisions relatives aux aires protégées ainsi qu'ils leur accordent une place particulière en terme d'accès à des activités liées à Angkor.

¹⁰⁰⁴ Des efforts ont cependant été faits pour collecter, avec le souci d'une préservation des traditions, des données sur certaines caractéristiques sociales et culturelles des habitants de cette région du Nord du Cambodge. J'ai déjà indiqué, au sein même de l'Apsara, les efforts déployés par Ang Chouléan qui a créé une petite unité de recherche pour enquêter sur les pratiques religieuses des populations locales dans les temples et dans les villages. Dans un cadre géographique plus large et avec une approche pluridisciplinaire le projet « Living Angkor road », dirigé par IM Sok Rithy, mérite d'être aussi signalé. Ici, l'anthropologie est associée à l'archéologie et à la géophysique. Des enquêtes avec les populations actuelles des villages qui bordent la route angkoriennne ancienne ont pu mettre en évidence un lien entre des traces archéologiques d'anciens sites de production du fer et la présence actuelle de populations *kuay* connues pour leur travail du fer.

Le site archéologique d'Angkor où se trouve ce terrain de recherche a été inscrit sur la liste du « Patrimoine de l'Humanité » de l'UNESCO en 1992. Figurer Angkor au temps de la « découverte » coloniale ou dans un temps ancien X, en ne voulant considérer que des monuments pris dans la jungle¹⁰⁰⁵ et ne les rapporter qu'à la royauté ancienne et aux religions universalistes, est réduire considérablement sa portée réelle et s'interdire de comprendre la relation du site avec la société qui l'a conçu et qui l'a habité. Dans la fiche descriptive accompagnant la notice « Angkor » de la liste de l'UNESCO, le site est présenté comme étant « un site du patrimoine vivant » / « patrimoine immatériel¹⁰⁰⁶ » où les populations locales y ont une place reconnue¹⁰⁰⁷. Définir¹⁰⁰⁸ le site comme un « patrimoine vivant » c'est aussi d'admettre qu'il continue de s'inscrire dans l'évolution de la société khmère : un chaînon dans une chaîne de transmission qui a traversé les époques et auxquelles des pratiques quotidiennes actuelles de populations locales en termes d'habitat de cultures et de religion restent liées. Il est pour cela extrêmement important de continuer à s'y intéresser pour mieux intégrer ces nouvelles connaissances aux politiques de préservation, de conservation et d'aménagement du site. Il faut aussi espérer que leur sera un jour explicitement reconnu un rôle de transmetteur et de gardien des traditions jusqu'à ce jour (tout en les reformulant comme toute culture vivante).

C'est ce qui nous est apparu intéressant de rendre compte ici, d'une transmission culturelle dynamique dont chaque génération en est à la fois l'héritière et l'architecte.

¹⁰⁰⁵ Il est intéressant de noter que les Asiatiques (Coréens, Chinois, Japonais et plus récemment Vietnamiens et Thaïlandais) représentent désormais la part la plus importante des touristes qui viennent visiter Angkor. Après une mise en forme du site archéologique et touristique pour satisfaire à une vision occidentale romantique de temples perdus dans la forêt, on peut aujourd'hui se demander si Angkor va être reconditionné pour répondre aux préférences, désirs et aspirations de ces nouveaux touristes asiatiques.

¹⁰⁰⁶ UNESCO Convention <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/convention>.

¹⁰⁰⁷ <http://whc.unesco.org/fr/list/668> - « Le parc est habité, et de nombreux villages, dont certains des ancêtres datent de la période angkorienne sont dispersés dans le parc. La population pratique l'agriculture et en particulier la riziculture. (...) l'histoire du site et de ses habitants, qui constituent un héritage exceptionnel du patrimoine immatériel (...) est un site du patrimoine vivant où les Khmers en général et en particulier la population locale sont connus pour être particulièrement conservateurs en ce qui concerne les traditions ancestrales et adhèrent à un grand nombre de pratiques culturelles archaïques qui ont disparu ailleurs. Les habitants vénèrent les divinités des temples et organisent en leur honneur des cérémonies et des rituels comportant des prières et des musiques et danses traditionnelles. »

¹⁰⁰⁸ note : Il ne s'agit pas ici d'une « inscription » sur la liste du patrimoine immatériel.